

SUR LA BRANCHE...

Les actualités du GNSA
Groupe National de Surveillance des Arbres
gnsafrance.org

01 Un bon élagage ?

02 Un peu d'arbori-culture

03 "Je ne suis pas que de bois ..."
Les arbres faiseurs de pluie

04 Arbres et citoyens unis sur le site de Bétange
un appel à soutien

Actu +

3 mars 2021 : Journée mondiale de la Vie Sauvage

16 mars 2021 : Réunion zoom mensuel des gnsaires

22 mars 2021 : Journée mondiale de l'Eau

" La liane parvient au sommet d'un grand arbre en s'appuyant sur lui."

Proverbe Thibétain

Un bon élagage ?

Les conséquences d'une taille sévère par Rémi Christin, arboriste grimpeur.

- **Les conifères**

Définition d'un étêtage: La hauteur d'un conifère peut paraître dangereuse au premier abord. La première solution envisagée est de réduire sa taille en coupant la cime : c'est ce qu'on appelle un étêtage. Cependant, contrairement à ce que l'on pense, un étêtage provoque :

- Une repousse rapide de ses axes : les extrémités des branches prennent le relais sur l'ancienne tête et se redressent.
- Des risques de casse beaucoup plus importants, accentués en cas d'aléas climatiques.
- Le dépérissement de votre arbre.

- **Les feuillus** : 2019, Visite d'un Marronnier 7 ans après un élagage sévère :

Conséquences : Marronnier taillé sévèrement pour sa hauteur. Suite à cette taille drastique, il a repris sa taille d'origine grâce à la fabrication de rejets à croissance rapide (appelés gourmands ou suppléants), les coupes effectuées, d'un diamètre moyen de 20 cm, sont en train de pourrir. Certains suppléants sont très fragilisés et risquent de casser.

Ces arbres ont été rabattus pour les "rajeunir", à cause de leur hauteur, de leur ombre, par peur qu'ils cassent, ou pour réduire leur prise au vent :

- **Les rajeunir** : les suppléants (rejets) qui ont poussés suite à cette taille sont très vigoureux et "jeunes" les premières années, mais ils "gardent en mémoire" l'âge et l'état de santé de l'arbre. Si l'arbre est en train de dépérir, les suppléants dépériront par la suite.

- **Leur hauteur, leur ombre** : comme évoqué plus tôt, les suppléants qui se sont développés suite à la taille sont très vigoureux et peuvent avoir une croissance de 2 mètres par an puis ralentir leur développement une fois la taille d'origine retrouvée. Cela a pour conséquences de ne résoudre aucun des deux problèmes cités puisque, quelques années après, le problème persiste et l'arbre risque de dépérir à cause de cette taille.

- **La prise au vent, la peur qu'il casse** : La nécessité de réduire son arbre pour diminuer les risques de casse dus au vent ou autre est un préjugé. Sous l'action du vent l'arbre oscille de gauche à droite, le feuillage "amortie" 40% du vent et permet de réduire son impact, donc le feuillage ne provoque pas de gros risque de casse. De plus, le système racinaire d'un arbre s'adapte en fonction des contraintes (sol, climat,...). A l'inverse, les suppléants qui se développent suite à une taille sévère sont très mal ancrés dans l'arbre et risquent davantage de casser à cause du vent que les branches présentes avant la taille.



Conséquences sur votre portefeuille (feuillus et conifères) :

1ère dépense - Vous faites étêter votre sapin car il est trop haut pour vous. L'arbre ressent du stress dû à la suppression de sa cime, la plaie réduit son espérance de vie et c'est la porte ouverte à la pourriture et aux champignons se nourrissant du bois. (champignons dits lignivores).

2ème dépense - Quelques années après, le sapin a retrouvé sa taille d'avant. Il possède plusieurs têtes, qui se sont redressées et développées en hauteur beaucoup plus rapidement qu'avant l'étêtage, vous le faites étêter de nouveau. Il y a encore plus de plaies, plus de stress pour l'arbre, il s'affaiblit de plus en plus.

3ème dépense - Soit votre arbre est en train de sécher, soit ses extrémités se redressent davantage et sont encore plus fragiles. Elles casseront tôt ou tard. Vous décidez de le faire abattre.

Résultat: Vous avez payé un étêtage, puis un autre car vous l'aimez et souhaitez le conserver pour, au final, payer un abattage car il a séché, cassé, ou menace de casser.



**A quoi ressemble un
chêne qui a atteint sa
taille adulte sans
intervention de
l'homme ?**

**St Romain de la Virvée
Gironde**



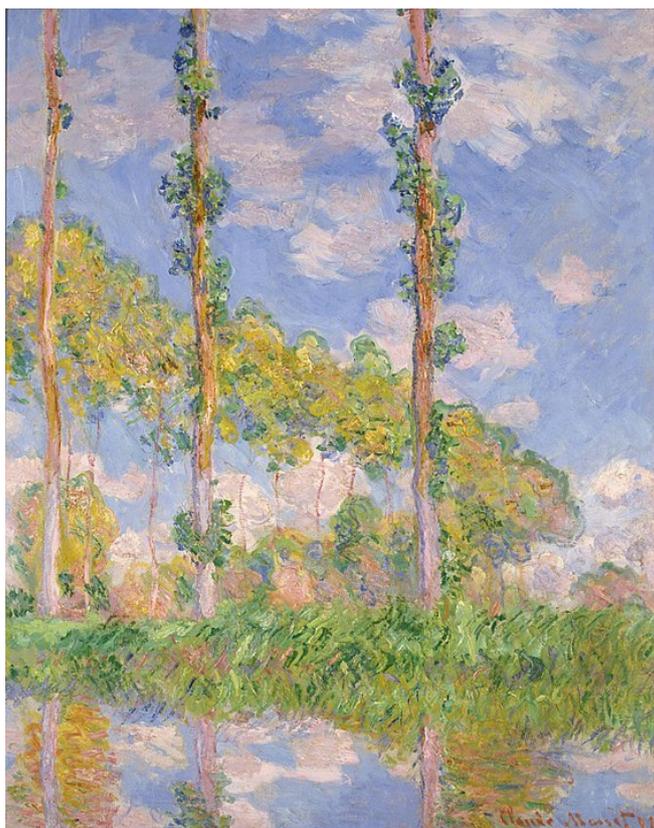
De l'arbori-culture...

L'arbre en chanson par Françoise Morel

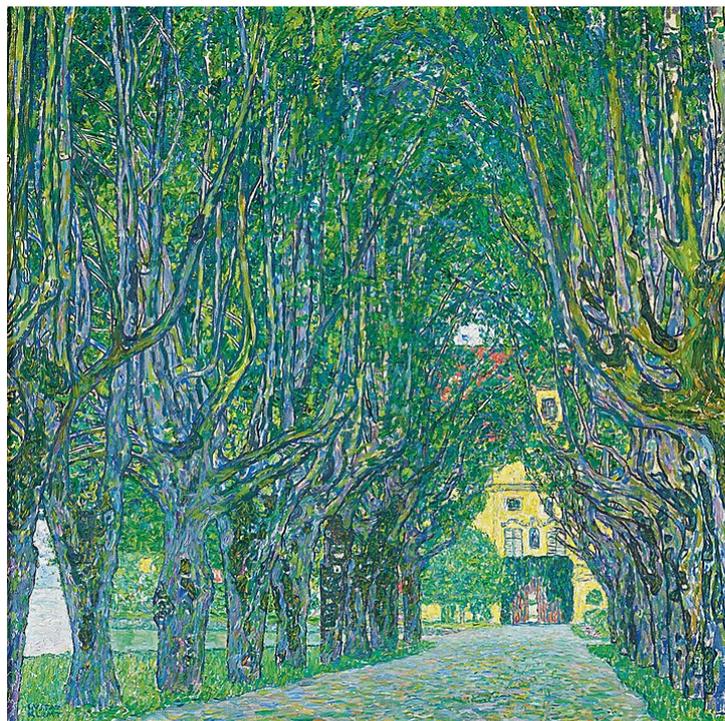
Une playlist de branches et de feuilles concoctée par Françoise à écouter au jardin, Brassens, Barbara, Gilles Vignaud, etc...



ou en peinture :



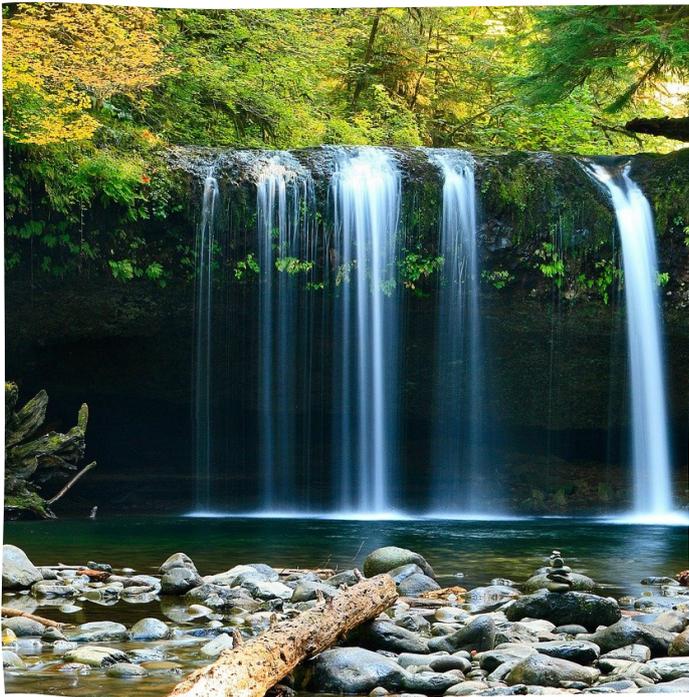
*alignement d'arbres par
Cézanne...*



*ou Gustave
Klimt*



Je ne suis pas que de bois !



Fontaines d'eau :

Si l'on ne considère les arbres que comme un ensemble de tuyaux dans lesquelles circule la sève plus ou moins liquide, alors la sève devrait pouvoir monter jusqu'à 10 mètres de haut... mais pas au-dessus ! Pourtant, certains sont bien plus hauts. Comment font-ils ?

Les arbres ont une petite astuce : ils utilisent, bien sûr, la pression de l'air pour aider à pousser la sève et l'eau en haut, mais ils se servent aussi d'une autre pression : une pression négative. Dans un gaz, une pression négative n'existe pas. Les molécules d'un gaz sont libres : elles rebondissent les unes sur les autres et sur les parois de leur contenant. La pression n'est alors que la force de ces rebonds. Si l'on place un sac d'air dans le vide (parfait), même quelques molécules d'air suffiront à gonfler le sac, simplement parce que ces molécules tapent et repoussent les parois du sac vers l'extérieur. S'il ne peut y avoir de pression négative, c'est simplement parce qu'il ne peut y avoir moins que zéro molécules exerçant une force sur une surface donnée. La chose est différente dans un liquide : ici, les molécules sont attachées les unes aux autres. Si l'on abaisse la pression, les molécules vont avoir tendance à rester ensemble, comme un élastique qui se contracte. Si l'on met un sac rempli d'un liquide dans le vide, il ne gonflera pas. Pire, si l'on tire sur les parois du sac, l'eau aura tendance à maintenir le sac sur lui-même. C'est donc comme si on avait un sac où les parois tirent les unes sur les autres avec des élastiques : le sac tend à imploser quoi qu'il arrive sur le liquide. Eh bien c'est cet effet que les arbres utilisent pour faire monter l'eau au delà de la limite décrite par l'hydrostatique (les 10 mètres pour l'eau). De l'eau s'évapore des feuilles des cimes : il se forme alors un vide d'eau et une importante pression négative, jusqu'à -15 bars naît : L'évaporation de l'eau provoque un vide et une pression négative qui peut alors aspirer de l'eau depuis les racines, situé beaucoup plus bas. Cette pression est suffisante pour – théoriquement – tirer l'eau jusqu'à environ 150 mètres de haut, s'il le fallait, et donc beaucoup plus haut que les 10 mètres obtenus avec la seule pression de 1,013 bars atmosphérique. La vraie limite de la taille d'un arbre, sous ce principe, serait donc d'environ 150 mètres et non pas 10 mètres. Pour le moment, aucun arbre aussi haut n'a été observé, ce qui tend plutôt à confirmer toute cette théorie.



Arbres et citoyens unis

LE SITE DE BETANGE,

UN POUMON VERT MENACE PAR UN PROJET AUTOROTIER ANACHRONIQUE

Le pays des Trois frontières, kesako ? C'est au Nord-Est de la France, au cœur de l'Europe, en Lorraine et en Moselle exactement, à environ 30 km de trois pays : le Luxembourg, la Belgique et l'Allemagne. C'est ici que se trouve le site de Bétange sur la commune de Florange au cœur de la vallée industrielle de la Fensch. Un pays, berceau du fer, où des maîtres de forge comme Jean-Martin de Wendel installèrent leurs premières forges il y a plus de 300 ans. Ce sont aussi des communes qui se développent à grande vitesse avec les 100 000 frontaliers français qui chaque jour vont travailler au Luxembourg... Et pourtant, quand vous empruntez l'allée d'accès longue de 650 mètres, bordée par 156 marronniers centenaires et que vous pénétrez dans ce parc de 65 hectares, vous entrez dans un autre monde...

Un ensemble écologique exceptionnel et un lieu de mémoire collective

Ce qui frappe dans ce lieu, c'est l'harmonie de ce parc à l'anglaise qui entoure un château où les perspectives alternant forêt et prairies se dévoilent progressivement au visiteur. Des arbres majestueux aux autres frondaisons, soigneusement choisis, comme le chêne, le hêtre, le frêne, le merisier, le marronnier. Et un chêne de 450 ans au milieu d'une prairie, qui offre un panorama

unique sur le château et que l'association A.R.B.R.E.S. vient de labelliser « Arbre remarquable ».

Pour accéder au parc de Bétange, on emprunte un alignement de grande ampleur, l'allée des Marronniers. Dessinée en même temps que le parc, elle en est le prolongement. Elle est visible de tous depuis la route départementale et fait ainsi partie du patrimoine commun de ce territoire. Cette allée est exceptionnelle à deux égards. Tout d'abord par sa qualité arboricole qui a été récompensée par le "Concours d'allées d'arbres" de l'association Sites & Monuments et par le label « Ensemble Arboré Remarquable » de l'association A.R.B.R.E.S. La présence de ces arbres à proximité immédiate de Terville et de Florange contribue à la qualité esthétique du paysage et à la qualité de l'air.

L'allée des Marronniers est aussi exceptionnelle par ses fonctions de corridor écologique depuis la forêt domaniale de Florange jusqu'à la Moselle. Elle abrite tout un écosystème de chauves-souris, d'oiseaux et d'insectes et c'est dans ce sens que des arbres morts et sénescents y sont conservés. Elle est labellisée « Refuge pour les chauves-souris » par la CPEPESC Lorraine avec

plusieurs espèces protégées dont le Grand Rhinolophe.



Allée de Marronniers à l'automne
crédit Raymond Conte





Le site de Bétange est aussi un lieu de mémoire collective intimement lié à l'histoire de la Grande Sidérurgie lorraine. C'est en 1834 que son histoire rencontre celle de la sidérurgie puisque Victor-François de Wendel rachète Bétange puis en 1856, son cousin Théodore de Gargan. Ils sont tous les deux maîtres de forges. Théodore de Gargan fait dessiner le parc avec les différents éléments qui le composent. En 1926, les parents des actuels propriétaires, Emmanuel et Marguerite de Mitry, s'installent à Bétange. Emmanuel de Mitry est maître de forges comme son oncle Théodore de Gargan et son beau-père François de Wendel. Le domaine appartient aujourd'hui à leur fille, Madame Odette de Mitry et ses enfants Philippe et Fanny Aymer qui continuent à agir pour préserver ce patrimoine exceptionnel.

Bétange est ainsi aujourd'hui le seul domaine complet dans la vallée sidérurgique qui appartienne encore à des descendants de maîtres de forges depuis près de 200 ans.

Le parc de Bétange témoigne de cette rencontre harmonieuse entre la nature et le fer et met en lumière tout le savoir-faire des sidérurgistes lorrains : portails monumentaux en fer forgé, grille de clôture de 3,6 km, statue de la Vierge en fonte, pavillon japonais en branchages de fonte. D'autres témoins de l'histoire de la Lorraine, comme les cinq blockhaus numérotés de la ligne Maginot, sont également présents dans le parc. Ils rappellent la période où Bétange accueillit les troupes françaises, puis une école de cadres nazis et enfin les troupes américaines avec le Général Patton à la Libération de Florange en 1944. Le site de Bétange, c'est enfin une importante biodiversité : 37 espèces d'oiseaux dont 28 espèces protégées recensées par la LPO dont les mésanges bleues et charbonnières, prédatrices des chenilles processionnaires et de la pyrale du bois ; un parc et une allée labellisés « Refuge pour les chauves-souris » par la CPEPESC Lorraine en raison de la présence de plusieurs espèces protégées de chauves-souris dont le Grand Rhinolophe. Et bien sûr de nombreux insectes et mammifères (chevreuils, sangliers, blaireaux, lièvres, renards) qui profitent du calme et des deux étangs de cette nature préservée.

Le site de Bétange, c'est donc un poumon vert unique à l'ouest de Thionville qui participe à la qualité du cadre de vie des riverains des communes alentours que sont Terville et Florange.

Un ensemble menacé par un projet autoroutier. Mais aujourd'hui, cet ensemble exceptionnel, inscrit intégralement aux Monuments Historiques, et son périmètre de protection, sont en danger. Le développement du Luxembourg et plus généralement du trafic en Europe, génère une saturation du réseau autoroutier, accru par des problèmes récurrents de trafic ferroviaire. Il y a cinq ans, l'Etat français a décidé de remettre sur le devant de la scène un projet autoroutier, le projet A31 bis, imaginé dans les années 60 à une époque où l'on faisait traverser les villes par les autoroutes, comme à Thionville ou à Metz. Ce projet prévoit dans sa partie Nord la création d'un tronçon autoroutier au niveau du site de Bétange qui aurait un effet désastreux : les deux tracés finalistes, issus de la concertation de 2019, passeraient à la lisière du parc dans le périmètre de protection Monuments Historiques, proche des habitations riveraines de Terville.





ls couperaient l'allée des Marronniers et l'un des tracés couperait également la commune de Florange en deux. Des tracés sous la forme d'un tunnel sont également à l'étude. Ils relieraient l'autoroute A31 à la sortie 42 à l'autoroute A30 et passeraient sous le parc. Le tracé le plus court serait en ligne droite d'une longueur d'environ 3,5 km. Beaucoup de questions liées notamment au coût de ce nouveau tronçon qui sera de façon certaine sous la forme de concession, sont encore en discussion. Cette solution enterrée passant sous le parc, l'allée et la commune de Florange apparaît comme celle qui permettrait de préserver le mieux à la fois le site de Bétange et le cadre de vie des communes riveraines.

Le tout-routier privilégié

Avec ce projet, c'est hélas une nouvelle fois le tout-routier qui est privilégié : une posture anachronique au regard du réchauffement climatique actuel et des préoccupations grandissantes sur la préservation du cadre de vie. La commune de Florange possède déjà un taux de pollution 8 fois supérieur à la moyenne ! D'autres solutions existent pourtant pour délester les infrastructures routières existantes :

- un RER à cadence régulière entre Nancy et Luxembourg avec des infrastructures de transport (bus, aires de stationnement) permettant une commutation facilitée,
- une éco-taxe pour les poids lourds qui traversent la France, en particulier depuis l'Espagne. Ceux-ci, outre le fait de polluer, consomment rarement en France, préférant faire le plein d'une essence moins chère au Luxembourg,
- le ferroutage déjà adopté par plusieurs voisins européens.
- le transport fluvial

Le tronçon autoroutier prévu sera payant et risque d'être déserté par des contribuables et travailleurs lassés de toujours payer. Sauvegardons le site de Bétange Depuis cinq ans, les propriétaires du site de Bétange se battent pour sauvegarder ce poumon vert et lieu de mémoire collective intimement liés à l'histoire d'un territoire, d'un département et d'une région. Plusieurs associations environnementales et patrimoniales (LPO Moselle, A.R.B.R.E.S., Fédération Patrimoine-Environnement, CPEPESC Lorraine, Demeure Historique, Sites & Monuments, Vieilles Maisons Françaises, Urgences Patrimoine, Florange Patrimoine et Culture....) les ont rejoints dans leur combat. Une pétition en ligne a recueilli plus de 1700 signatures.

En 2020, la mobilisation s'est intensifiée, relayée par de nombreux articles de presse : le site de Bétange rejoint le GNSA et crée un GNSA site de Bétange pour alerter sur la menace qui pèse sur le site et tout particulièrement sur l'allée des Marronniers qui est menacée directement.

En janvier 2021, « l'Association de Sauvegarde du Site de Bétange » voit le jour. Son objectif : fédérer un collectif autour de ce site et parvenir à faire enfin entendre notre voix.





Yeesss !

Sauvegardons le site de Bétange :

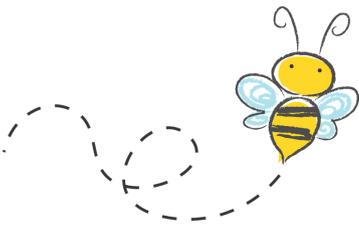
N'hésitez pas y adhérer grâce au lien suivant (adhésion : 5€) :

<https://www.helloasso.com/associations/association-de-sauvegarde-du-site-de-betange/adhesions/bulletin-d-adhesion-4>

Le processus du projet A31 bis se poursuit en septembre 2021 avec une nouvelle concertation autour des tracés finalistes (F4, le tunnel F4 bis et F10) mais rien n'est encore décidé, il est encore temps d'agir !

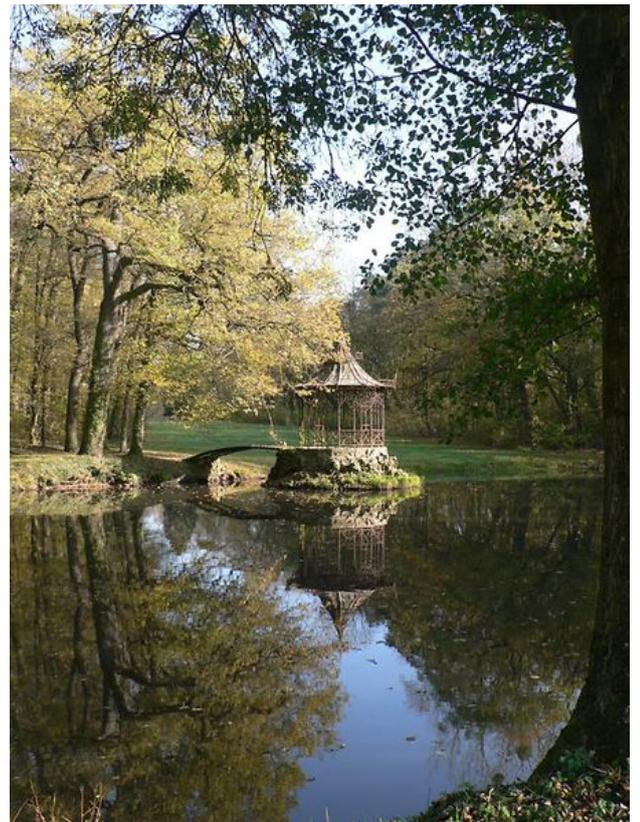
De plus amples informations sont disponibles sur le site internet : www.chateaudebetange.com

Contact : sauvegarde.betange@gmail.com ou 06 08 46 91 50



Kiosque Japonnais

Chêne en été





L'Arbre de Vie Gustav Klimt



Sur la Branche est une lettre d'information du GNSA, association loi 1901 n° w943008910 pour la surveillance et la protection des arbres et espaces naturels.

Contact rédaction : Valérie Bernède à
gnsabordeaux@gmail.com

Adhésion / Don

